

États financiers de

# **FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN**

et rapport des auditeurs indépendants sur ces états

Pour la période allant du 29 janvier 2021  
(date de création) au 31 décembre 2021

# RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs de parts du Fonds Alpha concentré NewGen

## ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds Alpha concentré NewGen (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2021;
- l'états du résultat global pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021;
- les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021;
- les tableaux des flux de trésorerie pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

## ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

### **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **DRAFT**

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 31 mars 2022

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

## État de la situation financière Au 31 décembre 2021

---

2021

### ACTIFS

#### Actifs courants

Sommes à recevoir du courtier	6 899 217 \$
Placements détenus, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	14 349 948
Dividendes à recevoir	12 325
Souscriptions à recevoir	166 000
Autres débiteurs	8 095
	<hr/>
	21 435 585
	<hr/>

### PASSIFS

#### Passifs courants

Placements vendus à découvert, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	312 804
Créditeurs et charges à payer	97 247
Frais de gestion à payer (note 3)	10 895
Rémunération au rendement à payer (note 3)	194 047
Montants à payer au titre de l'achat de placements	189 425
Autres créditeurs	26 634
	<hr/>
	831 052
	<hr/>

#### Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

20 604 533 \$

#### Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie

Catégorie C	16 984 281 \$
Catégorie F	537 068
Catégorie G	593 417
Catégorie I	2 489 767
	<hr/>
	20 604 533 \$
	<hr/>

#### Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)

Catégorie C	1 494 906
Catégorie F	46 693
Catégorie G	52 515
Catégorie I	221 079

#### Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

Catégorie C	11,36 \$
Catégorie F	11,50
Catégorie G	11,30
Catégorie I	11,26

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du Fonds :

---

Gestionnaire,  
NewGen Asset Management Limited

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

## État du résultat global

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

	<b>2021</b>
<b>Produits</b>	
Dividendes	53 843 \$
Produits d'intérêts aux fins des distributions	18 551
Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	2 240 832
Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	958 072
	<u>3 271 298</u>
<b>Charges</b>	
Rémunération au rendement (note 3)	377 490
Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	154 645
Intérêts et frais d'emprunt	86 388
Charges d'exploitation	84 047
Honoraires d'audit	74 044
Frais de gestion (note 3)	64 761
Dividendes versés sur les placements vendus à découvert	4 456
Frais juridiques	757
Retenues d'impôt	329
	<u>846 917</u>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>2 424 381 \$</u>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>	
Catégorie C	1 779 418 \$
Catégorie F	32 598
Catégorie G	78 021
Catégorie I	534 344
	<u>2 424 381 \$</u>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 9)</b>	
Catégorie C	2,27 \$
Catégorie F	2,15
Catégorie G	2,08
Catégorie I	2,92

## FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

État de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables  
Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables*	Rachat de parts rachetables*	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période
<b>2021</b>							
Catégorie C	– \$	15 687 795 \$	(482 932) \$	(1 137 430) \$	1 137 430 \$	1 779 418 \$	16 984 281 \$
Catégorie F	–	625 162	(120 692)	(34 817)	34 817	32 598	537 068
Catégorie G	–	530 976	(15 580)	(43 497)	43 497	78 021	593 417
Catégorie I	–	1 955 423	–	(307 327)	307 327	534 344	2 489 767
	<u>– \$</u>	<u>18 799 356 \$</u>	<u>(619 204) \$</u>	<u>(1 523 071) \$</u>	<u>1 523 071 \$</u>	<u>2 424 381 \$</u>	<u>20 604 533 \$</u>

\* Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour la période clos le 31 décembre 2021 se sont chiffrés respectivement à 125 224 \$ et à (125 224) \$



# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

## Tableau des flux de trésorerie

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

	2021
<b>Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités suivantes :</b>	
<b>Activités d'exploitation</b>	
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 424 381 \$
Ajustements au titre des éléments hors trésorerie	
Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	(2 240 832)
Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	(958 072)
Variation des soldes hors trésorerie	
Augmentation des sommes à recevoir du courtier	(6 899 217)
Augmentation des intérêts et dividendes à recevoir	(12 325)
Augmentation des autres débiteurs	(8 095)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	97 247
Augmentation des frais de gestion à payer	10 895
Augmentation de la rémunération au rendement à payer	194 047
Augmentation des montants à payer au titre de l'achat de placements	189 425
Augmentation des autres créditeurs	26 634
Produit de la vente de placements	53 342 812
Achat de placements	(64 177 552)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	<u>(18 010 652)</u>
<b>Activités de financement</b>	
Produit de l'émission de parts rachetables	18 508 132
Montant payé au rachat de parts rachetables	(493 980)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	<u>18 014 152</u>
Augmentation de la trésorerie au cours de la période	3 500
Perte de change sur la trésorerie	(3 500)
Trésorerie, à l'ouverture de la période	<u>–</u>
<b>Trésorerie, à la clôture de la période</b>	<u><b>– \$</b></u>
<b>Informations supplémentaires*</b>	
Intérêts versés	192 \$
Intérêts reçus	18 551
Dividendes versés	4 456
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	41 189

\*Faisant partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

## Inventaire du portefeuille de placements Au 31 décembre 2021

Nombre de parts/d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Actions canadiennes</b>				
56 100	ABC Technologies Holdings Inc.	490 303 \$	406 726 \$	1,97
8 000	AirBoss of America Corp.	287 361	369 760	1,79
30 000	Alaris Equity Partners Income	514 507	563 700	2,74
132 370	Appia Rare Earths & Uranium Corp., nég. restreinte, 17 mars 2022	95 306	72 804	0,35
16 200	AutoCanada Inc.	668 307	691 740	3,36
41 500	Canaccord Genuity Group Inc.	581 440	625 820	3,04
63 800	Capstone Mining Corp.	330 875	356 004	1,73
151 300	Champion Iron Ltd.	736 801	758 013	3,68
50 000	Cinplex Inc.	648 296	680 500	3,30
8 100	Dye & Durham Ltd.	374 346	363 528	1,76
15 700	Hardwoods Distribution Inc.	620 081	703 360	3,41
139 400	Karora Resources Inc.	592 794	592 450	2,88
145 000	Kelt Exploration Ltd.	723 507	698 900	3,39
14 900	Lightspeed Commerce Inc.	963 952	761 092	3,69
72 500	MindBeacon Holdings Inc.	331 167	259 550	1,26
50 000	New Found Gold Corp.	366 245	449 000	2,18
83 300	Noront Resources Ltd.	53 448	88 298	0,43
1 900	Nuvei Corp.	144 325	155 800	0,76
214 900	Parkit Enterprise Inc.	312 139	333 095	1,62
102 042	Pasofino Gold Ltd.	100 002	69 389	0,34
16 300	Pet Valu Holdings Ltd.	373 434	587 941	2,85
13 000	Precision Drilling Corp.	581 472	580 970	2,82
25 933	Rivalry Corp.	85 585	42 011	0,20
15 000	Shaw Communications Inc.	543 168	575 850	2,79
42 300	Solaris Resources Inc.	536 456	716 562	3,48
200 000	Spectra7 Microsystems Inc., nég. restreinte, 26 févr. 2022	264 000	480 000	2,33
3 100	Stelco Holdings Inc.	125 173	127 782	0,62
32 500	TransAlta Corp.	388 889	456 625	2,22
150 000	Trican Well Service Ltd.	412 021	415 500	2,02
13 700	Trisura Group Ltd.	547 653	653 353	3,17
16 350	VerticalScope Holdings Inc.	392 707	501 945	2,44
8 400	Voyager Digital Ltd.	139 422	132 636	0,64
		<b>13 325 182</b>	<b>14 270 704</b>	<b>69,26</b>

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

## Inventaire du portefeuille de placements (suite)

Au 31 décembre 2021

Nombre de parts/d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Bons de souscription canadiens</b>				
125 000	Cabral Gold Inc., 0,80 \$, 6 juill. 2023	7 500	7 500	0,04
66 185	Appia Rare Earths & Uranium Corp., 1,10 \$, 17 nov. 2023, nég, restreinte, 17 mars 2022	–	15 385	0,07
75 000	GR Silver Mining Ltd., 0,74 \$, 27 avril 2023	–	1 637	0,01
90 000	Microbix Biosystems Inc., 0,80 \$, 19 mai 2023	16 200	18 077	0,09
250 000	Southern Silver Exploration Corp., 0,75 \$, 16 juin 2023	–	8 435	0,04
150 000	Whitehorse Gold Corp., 2 \$, 17 mai 2026	–	28 210	0,14
		<u>23 700</u>	<u>79 244</u>	<u>0,39</u>
	<b>Total des placements détenus</b>	13 348 882	14 349 948	69,65
Nombre de parts/d'actions	Placements vendus à découvert	Produit de la vente à découvert	Juste valeur	Pourcentage de la valeur liquidative
<b>Actions canadiennes</b>				
(132 370)	Appia Rare Earths & Uranium Corp.	(94 596) \$	(72 804) \$	(0,35)
(100 000)	Spectra7 Microsystems Inc.	(160 145)	(240 000)	(1,16)
		<u>(254 741)</u>	<u>(312 804)</u>	<u>(1,51)</u>
	<b>Total des placements vendus à découvert</b>	(254 741)	(312 804)	(1,51)
	Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	(15 069)	–	–
	<b>Placements détenus, montant net</b>	<u><b>13 079 072 \$</b></u>	14 037 144	68,14
	<b>Autres actifs nets</b>		6 567 389	31,86
	<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		<u><b>20 604 533 \$</b></u>	<u><b>100,00</b></u>

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

---

Fonds Alpha concentré NewGen (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement alternative constituée en vertu des lois de la province d'Ontario et régie par une déclaration de fiducie datée du 7 janvier 2019 (la « déclaration de fiducie ») et qui a été modifiée et mise à jour le 28 janvier 2021. La date de création du Fonds est le 29 janvier 2021. Le Fonds a commencé à exercer ses activités le 30 mars 2021. Le siège social du Fonds est situé au Commerce Court North, Suite 2900, 25 King Street West P.O. Box 405, Toronto (Ontario) M5L 1G3.

NewGen Asset Management Limited, une société établie en vertu des lois de la Province d'Ontario, est le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire »). Le gestionnaire exécute des fonctions de gestion pour le Fonds, y compris la gestion des placements du portefeuille du Fonds. Le principal courtier et dépositaire du Fonds est Marchés mondiaux CIBC inc.

L'objectif fondamental du Fonds est d'offrir aux investisseurs des gains en capital à long terme. Le Fonds entend investir dans un portefeuille concentré dans des titres de participation de grande qualité essentiellement cotés au Canada, de sorte à atteindre son objectif de placement. Le Fonds pourrait avoir recours à l'effet de levier. L'effet de levier sera créé par le recours à des emprunts de fonds, à des ventes à découvert et à des contrats dérivés. L'exposition brute globale du Fonds ne doit pas dépasser les limites relatives à l'utilisation d'un effet de levier permises aux termes des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Le succès du Fonds est tributaire du maintien en poste du gestionnaire et sera influencé par un certain nombre de facteurs de risque associés aux placements dans des titres de capitaux propres, des options et d'autres instruments, ainsi qu'au recours à l'effet de levier. Ces facteurs de risque comprennent le risque lié aux couvertures fondées sur des dérivés, la liquidité du marché, les ventes à découvert, le taux de rotation du portefeuille, les positions libellées en monnaies étrangères, l'exposition aux marchés étrangers et les variations des taux d'intérêt.

## 1. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Le gestionnaire a autorisé la publication des états financiers le xx xx 2022.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

---

## 2. Principales méthodes comptables

Le texte qui suit présente un résumé des principales méthodes comptables du Fonds.

### a) Instruments financiers

#### Comptabilisation et évaluation initiale

Le Fonds comptabilise initialement les transactions dans les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur à la date de transaction, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils ont été générés.

Un actif ou un passif financier est évalué initialement à sa juste valeur, majorée, dans le cas d'un actif ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier.

### b) Classement

Le classement des actifs financiers est fonction du modèle économique utilisé pour la gestion du portefeuille d'actifs et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers. Il y a trois principales catégories de classement pour les actifs financiers qui sont des titres de créance : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les titres de capitaux propres et les instruments dérivés sont généralement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il n'ait été choisi de les désigner comme étant évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les actifs financiers dont la détention s'inscrit dans un modèle économique ayant pour objectif de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels plutôt qu'à des fins de vente sont évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en fonction des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le Fonds est par conséquent tenu d'évaluer les modalités contractuelles des flux de trésorerie afin de déterminer le classement et l'évaluation appropriés de ses actifs financiers. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués au coût amorti. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

Le Fonds classe ses placements dans des titres de capitaux propres et des bons de souscription comme étant des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative (la « valeur liquidative aux fins des opérations ») aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

### c) Juste valeur des instruments financiers

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les données de plus bas niveau qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les données ou méthodes utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le risque associé au placement dans ces titres.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

- Niveau 1 – prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### d) Évaluation des placements

La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction régulière entre des participants au marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, en l'absence de celui-ci, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif fait état de son risque de non-exécution.

Lorsque cela est possible, le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide du prix coté sur un marché actif. Un marché est considéré comme étant « actif » si la fréquence et le volume des transactions visant l'actif ou le passif sont suffisants pour fournir de l'information sur les prix de façon constante. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif au dernier cours négocié ou au cours de clôture lorsque ces cours se situent dans la fourchette d'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple, les dérivés hors cote) est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché.

Les placements dans des sociétés privées ou autres actifs pour lesquels aucun marché organisé n'existe sont initialement évalués au coût puis ajustés à chaque date de présentation de l'information financière, au besoin, pour rendre compte de la plus récente valeur à laquelle de tels titres ont été négociés dans des conditions normales de concurrence correspondant approximativement à une transaction exécutée sur un marché organisé, à moins que le gestionnaire ne détermine autrement qu'une autre juste valeur de marché soit plus appropriée.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Opérations sur instruments dérivés

Le Fonds pourrait utiliser des contrats sur instruments dérivés pour améliorer les rendements du Fonds et gérer les risques liés aux placements. La valeur des contrats est évaluée à la valeur de marché le jour d'évaluation [soit un jour ouvrable de la Bourse de Toronto (« TSX »)] et les profits et pertes en découlant, réalisés et latents, sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat est comptabilisée à titre de crédit différé. Lorsque l'option arrive à expiration ou qu'elle est exercée par son porteur, la prime est comptabilisée à titre de profit et inscrite dans le profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion, dans l'état du résultat global.

### e) Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière si le Fonds détient un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

### f) Entité d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), et des modifications à l'IFRS 10, étant donné la présence des conditions suivantes :

- i) le Fonds a obtenu des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion d'investissements;
- ii) le Fonds déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;



# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

iii) le Fonds évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

À titre d'entité d'investissement, le Fonds n'est pas tenu de consolider certaines filiales et doit plutôt évaluer ses investissements dans ces filiales à la juste valeur par le biais du résultat net.

### g) Décomptabilisation

Les autres actifs financiers sont décomptabilisés, et ce, seulement lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et les avantages substantiels sont transférés à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque, et seulement lorsque, les obligations du Fonds sont éteintes, annulées ou lorsqu'elles viennent à échéance.

### h) Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille

Les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux agents, conseillers et courtiers, les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont comptabilisés en charges et inclus dans les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille dans l'état du résultat global.

### i) Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, exclusion faite des autres coûts liés aux opérations du portefeuille.

### j) Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les produits d'intérêts sont comptabilisés quotidiennement et les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Le profit ou la perte réalisé sur la vente de placements ainsi que la plus-value ou moins-value latente des placements sont établis sur la base du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf dans le cas des obligations à coupon zéro.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### k) Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction exerce son jugement dans le cadre de l'application des méthodes comptables et qu'elle formule des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les estimations sont constamment évaluées et sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs considérés comme raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Le paragraphe suivant aborde les plus importants jugements et estimations comptables que le Fonds a faits dans la préparation de ses états financiers :

Note 6 – données non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

### l) Impôt sur le résultat

Le Fonds est assujéti à l'impôt sur le résultat en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) pour la totalité de son résultat imposable de l'exercice (y compris les gains en capital nets imposables). Le Fonds est autorisé à déduire, dans le calcul de son impôt sur le résultat, tous les montants versés ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Comme tous ces montants sont toujours payables aux porteurs de parts, aucun impôt ne sera payable sur ces montants pour l'exercice. Les retenues d'impôt sur les dividendes étrangers sont déduites à la source.

### m) Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères est convertie en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements de titres étrangers libellés en monnaies étrangères ainsi que les produits liés aux opérations libellées en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et à des actifs et passifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans l'état du résultat global à titre de profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion, et de variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### n) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une catégorie donnée de parts par le nombre total de parts de cette catégorie en circulation à la clôture de la période.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont affectées directement à cette catégorie. Les produits et les profits et pertes réalisés et latents sur les placements et les autres charges sont répartis entre chaque catégorie du Fonds en fonction de la part proportionnelle du total de l'actif net du Fonds se rapportant aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie.

### o) Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette même catégorie en circulation au cours de la période.

### p) Parts rachetables

Pour chaque part vendue, le Fonds touche un montant correspondant à la valeur liquidative par part à la date de la vente qui est pris en compte dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de cette part à la date de rachat. Les parts rachetables sont évaluées à la valeur courante de l'actif net du Fonds et sont considérées comme un montant résiduel de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Ces parts sont classées à titre de passifs financiers en raison des catégories multiples ne présentant pas de caractéristiques identiques.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### q) Autres actifs et passifs

Les sommes à recevoir du courtier, les dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir et les autres débiteurs sont classés comme étant évalués au coût amorti. Les créditeurs et charges à payer, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer, les montants à payer au titre de l'achat de placements et les autres créditeurs sont classés à titre de passifs financiers et présentés au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant leur émission. Les autres actifs et passifs sont de nature à court terme et sont comptabilisés au coût amorti, lequel se rapproche de la juste valeur.

### r) Sommes à payer au courtier/sommes à recevoir du courtier

Le Fonds a conclu une convention de courtage principal avec son courtier afin qu'il gère ses comptes comme ceux d'un client. Le courtier assure la garde des titres du Fonds et, de temps à autre, de soldes de trésorerie, constitués de sommes à payer au courtier et à recevoir du courtier.

Les instruments financiers et/ou les positions de trésorerie servent de garantie pour toute somme à payer au courtier ou pour tout titre vendu, mais non encore acheté ou titre acheté sur marge. Les titres et/ou les positions de trésorerie servent également de garantie en cas de défaillance éventuelle du Fonds.

Le Fonds est assujéti au risque de crédit si le courtier n'est pas en mesure de rembourser les soldes dus ou de livrer les titres dont il a la garde.

### s) Souscriptions à recevoir

Les souscriptions à recevoir ont trait à l'émission de parts du Fonds pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été reçue.

### t) Rachats à payer

Les rachats à payer consistent en des parts rachetées au cours de l'exercice pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été versée.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

---

## 3. Opérations entre parties liées

### a) Frais de gestion

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services que celui-ci fournit au Fonds. Les frais de gestion varient pour chaque catégorie de parts. Ces frais correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie de parts du Fonds, taxes applicables en sus. Ils sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont versés le dernier jour de chaque mois civil.

- Parts de catégorie C Fondateurs : 0,75 % par an
- Parts de catégorie F : 1,00 % par an
- Parts de catégorie G : 2,00 % par an
- Parts de catégorie I : les frais sont négociés par l'investisseur et versés directement par l'investisseur. Le taux des frais de gestion ne devrait pas excéder les frais de gestion payables au titre des parts de catégorie G du Fonds.

### b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chaque catégorie de parts du Fonds. Le Fonds versera au gestionnaire chaque trimestre civil (une « période de calcul de la rémunération au rendement ») une rémunération au rendement correspondant à 15 % du profit net (au sens attribué à ce terme ci-après) de chaque catégorie de parts applicable, sous réserve du point culminant (au sens attribué à ce terme ci-après). La rémunération au rendement sera calculée et s'accumulera quotidiennement pour chaque catégorie au cours de chaque période de calcul de la rémunération au rendement et en cas de rachat de parts d'une catégorie au cours d'un trimestre, à la date de rachat en question.

Par « profit net », on entend, à l'égard d'une catégorie de parts du Fonds un jour d'évaluation donné, le montant positif (s'il y a lieu) calculé en déduisant la valeur liquidative par part de la catégorie, le jour d'évaluation en question, de la valeur liquidative par part la plus élevée à l'égard de laquelle une rémunération au rendement a été versée précédemment (le « point culminant ») (ou le prix d'offre initial des parts lorsqu'aucune rémunération au rendement n'a été versée précédemment à l'égard de cette catégorie de parts). La rémunération au rendement sera calculée en multipliant le montant du profit net par le nombre total de parts de la catégorie qui sont encore en circulation à la fermeture des bureaux le jour d'évaluation en question.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

---

## 3. Opérations entre parties liées (suite)

Aucune rémunération au rendement ne sera versée à l'égard d'une catégorie à moins que la valeur liquidative de la catégorie par part n'excède le point culminant; le cas échéant, la rémunération au rendement ne sera versée que sur la tranche du profit net qui excède le point culminant.

Les investisseurs dans les parts de catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement devant être versée par l'investisseur qui est différente de celle qui est décrite ci-dessus, ou négocier afin de n'avoir aucune rémunération au rendement à verser.

### c) Participations de parties liées

Le gestionnaire et ses dirigeants investissent à l'occasion dans des parts de catégorie I du Fonds dans le cours normal des activités. Toutes les transactions avec le gestionnaire sont évaluées à la valeur d'échange. Au 31 décembre 2021, 189 791,78 parts de catégorie I étaient détenues par le gestionnaire et ses dirigeants, ce qui représente 2 137 416,07 \$ de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

## 4. Parts rachetables du Fonds

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables pouvant être émises dans un nombre illimité de catégories, chacune desquelles représente une participation véritable, égale et indivise dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chacune des parts de chacune des catégories confère au porteur le droit d'exprimer une voix pour chaque dollar d'actif net attribuable à une telle part et de bénéficier à parts égales de toutes les distributions effectuées par le Fonds. Le gestionnaire peut regrouper les parts d'une catégorie donnée ou en modifier la désignation.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

---

## 4. Parts rachetables du Fonds (suite)

Le Fonds a créé des parts de catégorie C Fondateurs, de catégorie F, de catégorie G et de catégorie I. Les parts de catégorie C Fondateurs sont offertes en vente jusqu'au moment où la catégorie atteint une valeur liquidative de 50 000 000 \$ (la « période d'investissement des parts Fondateurs »). Les parts de catégorie C Fondateurs seront offertes pendant la période d'investissement des parts Fondateurs aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération, ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie G sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire. Les parts de catégorie I ne seront généralement offertes qu'à certains investisseurs qui sont des personnes physiques et qui font un investissement considérable dans le Fonds. La valeur liquidative du Fonds est calculée en dollars canadiens. Les parts de catégorie C Fondateurs, de catégorie F, de catégorie G et de catégorie I du Fonds sont libellées en dollars canadiens.

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, déterminer les modalités selon lesquelles les parts d'un fonds seront offertes à la vente au public, y compris la monnaie dans laquelle le prix de souscription sera payé, ainsi que la nature et le montant de tous frais ou charges devant être payés par les investisseurs dans ce Fonds, au moment de l'achat ou autrement selon des modalités établies par le gestionnaire.

Si le gestionnaire reçoit l'ordre d'achat d'une part avant 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation donné, il le traitera au prix par part établi plus tard la même journée. Sinon, il le traitera au prix par part calculé le jour d'évaluation suivant. Le gestionnaire peut traiter les ordres plus tôt si la clôture de la négociation a lieu plus tôt à la TSX un jour de bourse donné. Si la clôture de la négociation a lieu plus tôt, les ordres reçus après la clôture sont traités le jour d'évaluation suivant.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

## 4. Parts rachetables du Fonds (suite)

Le gestionnaire envoie le produit du rachat au plus tard deux jours ouvrables suivant le jour d'évaluation auquel il a traité l'ordre de rachat. Dans des circonstances exceptionnelles, le gestionnaire pourrait être incapable de traiter votre ordre de rachat. Une telle situation est susceptible de survenir en cas de suspension des opérations sur toute bourse ou tout marché de négociation d'options ou de contrats à terme standardisés où des actifs représentant plus de 50 % de la valeur du Fonds sont cotés et si les titres du portefeuille du Fonds ne peuvent être négociés à une autre bourse qui constitue une solution de rechange raisonnable. Pendant ces périodes, aucune part n'est émise ni ne peut faire l'objet d'un changement de catégorie.

Si un investisseur fait racheter des parts du Fonds dans les 90 jours suivant leur souscription, le Fonds pourra déduire et conserver, au bénéfice des porteurs de parts restants du Fonds, 2 % de la valeur liquidative des parts de la catégorie donnée du Fonds qui sont rachetées. Le gestionnaire considère également comme une opération à court terme excessive une combinaison d'achats et de rachats qui survient à une telle fréquence dans une période de 30 jours que le gestionnaire juge préjudiciable aux investisseurs du Fonds.

Un porteur de parts peut changer une partie ou la totalité de son investissement dans des parts d'une catégorie donnée pour les parts d'une autre catégorie du Fonds, dans la mesure où il a le droit de détenir des parts de cette autre catégorie de parts. Cette opération est appelée un changement de catégorie.

Les activités sur les parts pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021 vont comme suit :

	Parts rachetables à l'ouverture de la période	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Réinvestissement de parts	Parts rachetables à la clôture de la période
<b>2021</b>					
Catégorie C	–	1 432 341	(42 396)	104 961	1 494 906
Catégorie F	–	54 725	(11 206)	3 174	46 693
Catégorie G	–	49 894	(1 414)	4 035	52 515
Catégorie I	–	192 200	–	28 879	221 079



# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

---

## 4. Parts rachetables du Fonds (suite)

### a) Distributions

Le Fonds a pour politique d'effectuer des distributions mensuelles selon un taux établi à l'occasion par le gestionnaire. Ces distributions ne sont pas garanties et peuvent être modifiées à tout moment, à notre entière discrétion. Le Fonds distribuera également, pour chaque année d'imposition, le revenu net et les gains en capital nets réalisés supérieurs aux distributions mensuelles à la fin de chaque année d'imposition (habituellement le 31 décembre) ou à tout autre moment choisi par le gestionnaire.

Si les distributions mensuelles sont supérieures au revenu net et aux gains en capital nets réalisés par le Fonds pour l'année en cause, une tranche des distributions du Fonds versées aux porteurs de parts pourra constituer un remboursement de capital.

### b) Gestion du risque de capital

Le capital du Fonds se compose des parts émises et rachetables. Les parts donnent droit à des distributions, s'il y a lieu, et au paiement d'une quote-part calculée en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Le Fonds ne présente aucune restriction ni exigence spécifique en matière de capital en ce qui a trait à la souscription et au rachat de parts. Les variations pertinentes sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à son objectif et à sa stratégie de placement, ainsi qu'aux pratiques de gestion des risques, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en maintenant suffisamment de liquidités pour satisfaire les rachats, ces liquidités étant majorées des emprunts à court terme ou des montants tirés de la vente de placements au besoin.

## 5. Gestion des risques financiers

### a) Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé à plusieurs risques de nature financière : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). La valeur des placements faisant partie du portefeuille du Fonds peut varier quotidiennement par suite de changements touchant les taux d'intérêt, la conjoncture économique et les informations sur le marché et sur les émetteurs relatives aux titres détenus par le Fonds. L'ampleur du risque dépend de l'objectif de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels il investit.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

---

## 5. Gestion des risques financiers (suite)

### b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou l'un des engagements prévus à l'égard du Fonds.

Dans les cas où le Fonds investit dans des titres de créance et des dérivés, cela représente la principale concentration du risque. La juste valeur des titres de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente généralement le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Le Fonds a fourni à ses courtiers principaux un privilège général sur les actifs financiers gardés en dépôt à titre de sûreté pour l'exposition du courtier principal au risque lié à la prestation de services de garde au Fonds. La trésorerie du Fonds est détenue auprès de Marchés mondiaux CIBC inc., auquel S&P Global Rating a attribué la note de A+.

Au 31 décembre 2021, le Fonds ne détenait aucun placement en titres de créance.

### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable.

La concentration du risque de liquidité du Fonds est liée aux rachats de parts périodiques en trésorerie. Le Fonds investit principalement, directement ou indirectement, dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés. En outre, le Fonds conserve généralement des positions suffisantes sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Le Fonds peut recourir à des dérivés pour atténuer certains risques. Il n'est aucunement garanti qu'il existera un marché pour certains dérivés et il est possible que les bourses imposent des limites visant la négociation de dérivés.

Tous les passifs financiers sont exigibles entre un et trois mois, à l'exception de l'actif net attribuable aux parts rachetables.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

---

## 5. Gestion des risques financiers (suite)

### d) Risque lié à l'effet de levier

Lorsque le Fonds investit dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou a recours à des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. Il y a effet levier lorsque l'exposition brute globale du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. L'effet de levier peut augmenter la volatilité, peut nuire à la liquidité du Fonds et pourrait amener le Fonds à liquider des positions à des moments inopportuns.

L'exposition globale du Fonds, calculée comme la somme des éléments suivants, ne doit pas dépasser trois fois la valeur liquidative du Fonds : i) la valeur globale de l'encours de la dette du Fonds aux termes des conventions d'emprunt; ii) la valeur marchande globale des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille; et iii) le montant notionnel global des positions sur dérivés visés du Fonds, moins le montant notionnel global des positions sur dérivés visés conclus dans un but de couverture.

Au cours de la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021, l'exposition globale brute du Fonds s'est située dans une fourchette de 0,0 % à 104,8 % de sa valeur liquidative. La principale source d'effet de levier était les positions à découvert sur les titres de capitaux propres. Les seuils inférieur et supérieur de la fourchette découlent des activités d'investissement du Fonds, ainsi que du moment des souscriptions et autres rachats. La stratégie du Fonds est décrite dans le prospectus simplifié.

Le gestionnaire s'assure quotidiennement que l'exposition globale brute du Fonds est inférieure à trois fois la valeur liquidative du Fonds.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

---

## 5. Gestion des risques financiers (suite)

### e) Risque de marché

#### i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur future des instruments financiers.

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt du marché à court terme sont peu sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2021, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

#### ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change).

Tous les placements comportent un risque de perte du capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification prudentes des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif et à la stratégie de placement du Fonds. À l'exception des options souscrites et des titres vendus à découvert, le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les pertes éventuelles découlant des options souscrites et des titres vendus à découvert peuvent être illimitées. L'ensemble des positions du Fonds sur le marché fait l'objet d'un suivi périodique par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont sensibles au risque de marché découlant des incertitudes quant aux cours futurs de ces instruments.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

---

## 5. Gestion des risques financiers (suite)

Au 31 décembre 2021, 69,6 % de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient investis dans des titres négociés sur des bourses nord-américaines, alors que 1,5 % de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient vendus à découvert contre des titres cotés sur des bourses nord-américaines. Si les cours sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la clôture de l'exercice, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 1 403 714 \$, ou 6,8 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, respectivement. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

### iii) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations des cours du change.

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien, à savoir la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Au 31 décembre 2021, l'exposition du Fonds au risque de change n'était pas importante.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

## 5. Gestion des risques financiers (suite)

### f) COVID-19

La pandémie de COVID-19 pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités du Fonds. Cette situation pourrait durer encore longtemps et avoir des effets négatifs sur la conjoncture économique et les conditions de marché. Les retombées ultimes de la pandémie sur l'économie et les répercussions à long terme sur l'économie, les marchés, les secteurs d'activité et les entreprises sont inconnues. La portée de ces répercussions sur la performance financière et les activités du Fonds sera tributaire de l'évolution de la situation, qui est extrêmement incertaine et ne peut être prévue.

## 6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels sont classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 31 décembre 2021 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs</b>				
Actions ordinaires	13 717 900 \$	552 804 \$	– \$	14 270 704 \$
Bons de souscription	–	79 244	–	79 244
	13 717 900 \$	632 048 \$	– \$	14 349 948 \$
<b>Passifs</b>				
Actions ordinaires	312 804 \$	– \$	– \$	312 804 \$
	312 804 \$	– \$	– \$	312 804 \$

Au cours de la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021, certains bons de souscription ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 en raison de la modification apportée à la technique d'évaluation. Au 31 décembre 2021, la juste valeur de ces bons de souscription s'établissait à 1 637 \$, à 18 077 \$, 8 435 \$ et à 28 210 \$.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

## 7. Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés détenus par le Fonds sont les suivants :

Bons de souscription

Un bon de souscription est une entente contractuelle aux termes de laquelle l'émetteur confère au porteur le droit, mais non l'obligation d'acheter directement de l'émetteur des titres sous-jacents à une date précise ou avant cette date ou au cours d'une période précise, un nombre déterminé de titres ou un instrument financier à un prix prédéterminé. Les bons de souscription achetés exposent le Fonds au risque de prix jusqu'à concurrence de leur valeur comptable, qui correspond à leur juste valeur.

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 31 décembre 2021 :

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Cabral Gold Inc.	6 juill. 2023	0,80 \$	100 000 \$	7 500 \$
Appia Rare Earths & Uranium Corp.	17 nov. 2023	1,10	72 804	15 385
GR Silver Mining Ltd.	27 avril 2023	0,74	55 500	1 637
Microbix Biosystems Inc.	19 mai 2023	0,80	72 000	18 077
Southern Silver Exploration Corp.	16 juin 2023	0,75	187 500	8 435
Whitehorse Gold Corp.	17 mai 2026	2,00	300 000	28 210

## 8. Charges

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager et de faire des paiements à même les biens du Fonds pour toute charge ou dépense qui, de l'avis du gestionnaire, est nécessaire ou accessoire à, ou appropriée pour la réalisation des objectifs de la convention de fiducie y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et charges liés à la gestion et à l'administration du Fonds.

Le Fonds paie ses propres commissions de courtage relativement aux opérations de portefeuille, les frais liés aux opérations de prêt de titres ainsi que les frais d'opérations connexes autres que les frais de publicité et les frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges opérationnelles comprennent, notamment, les commissions et les frais de courtage (s'il y a lieu), les taxes, les honoraires juridiques et d'audit, les honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »), les coûts liés au fonctionnement du CEI (y compris les coûts liés à la tenue de réunions, et les honoraires et frais des conseillers dont le CEI a retenu les services), les frais de garde, les frais du dépositaire, les charges d'intérêts, les charges d'exploitation, les frais d'administration et les coûts des systèmes, les frais de services aux investisseurs et les frais de rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds. Les charges opérationnelles et les autres frais du Fonds sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVH.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

## 9. Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021 est calculée comme suit :

	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
<b>31 décembre 2021</b>			
Catégorie C	1 779 418 \$	785 164	2,27 \$
Catégorie F	32 598	15 151	2,15
Catégorie G	78 021	37 561	2,08
Catégorie I	534 344	182 738	2,92

## 10. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes des dispositions de la Loi de l'impôt et, par conséquent, n'est pas assujetti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition terminée en décembre, y compris le montant net des gains en capital réalisés, qui sont payés ou à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Toutefois, toute tranche du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés du Fonds qui n'est pas payée ou à payer est assujettie à l'impôt. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui n'est pas payé ou à payer peut généralement être recouvré aux termes de dispositions de remboursement prévues dans la législation fiscale, lorsque des rachats ont lieu. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu et un montant suffisant des gains en capital nets réalisés pour éviter d'être assujetti à l'impôt sur le résultat.

Le Fonds est assujetti aux retenues d'impôt sur les revenus étrangers. De manière générale, le Fonds traite les retenues d'impôt comme une charge portée en réduction du résultat à des fins fiscales.



# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021

## 11. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans l'état du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, le gestionnaire peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage du total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille versés au cours de la période allant du 29 janvier 2021 (date de création) au 31 décembre 2021 est présentée ci-après.

	2021
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	3
Pourcentage du total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille	3,29 %